



Message du
Dr Ala Alwan
Directeur régional
de l'OMS pour la Méditerranée orientale

À l'occasion de
**la journée mondiale
contre l'hépatite 2014**
28 juillet 2014

L'hépatite virale est l'une des infections les plus communes et les plus graves dans la Région de l'OMS pour la Méditerranée orientale. Chaque année, près de 4,3 millions de personnes sont infectées par le virus de l'hépatite B et 800 000 par celui de l'hépatite C. À l'âge de 15 ans, la moitié des enfants de la Région auront été exposés à l'hépatite A. Par ailleurs, malgré la forte prévalence de l'hépatite E dans certains pays, cette maladie a été négligée par la plupart des pays pendant des années.

L'hépatite virale affecte le foie. L'infection chronique par l'hépatite B ou C est la principale cause de cirrhose et de cancer du foie. Cependant, l'hépatite virale est évitable. Lors d'une infection par le virus, celle-ci peut être traitée et même guérie dans de nombreux cas. Il est grand temps à présent d'aller de l'avant pour vaincre l'hépatite.

En 2010, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré le 28 juillet Journée mondiale contre l'hépatite : cette occasion permet d'augmenter la prise de conscience sur l'hépatite virale, de revendiquer un accès au traitement, d'appeler à une amélioration des programmes de prévention et à une action concertée à l'échelle mondiale. Depuis 2010, le 28 juillet chaque année, de nombreux gouvernements et organisations de la société civile aux quatre coins du monde célèbrent la Journée mondiale contre l'hépatite. Cette année, le slogan régional de la Journée est : "Prenez soin de votre foie. Pensez à l'hépatite". Cette campagne régionale a pour vocation de sensibiliser le grand public aux différents types de virus de l'hépatite, à leurs modes de transmission, aux moyens de prévention et de traitement et aux moyens d'éviter les lésions du foie dues à l'infection en cas d'hépatite chronique.

Notre région est caractérisée par la faible sensibilisation vis-à-vis de l'hépatite. Un grand nombre de personnes sont exposées à l'hépatite virale du fait de la difficulté d'accès à l'eau potable, de pratiques dangereuses en milieu de soins, et de transfusions sanguines et greffes d'organes non sécurisées, ainsi qu'à travers des comportements à risque tels le manque d'hygiène, les rapports sexuels non protégés et le partage du matériel d'injection de drogues et d'instruments coupants comme pour le tatouage. L'accès au dépistage est limité, et les personnes vivant avec l'hépatite chronique B ou C peuvent ne pas présenter de symptômes de leur infection ; elles peuvent donc transmettre l'infection à d'autres personnes sans en être conscientes.

Sans traitement, l'hépatite peut avoir des conséquences économiques majeures sur les pays du fait de la perte de vies et de la diminution de la productivité. Dans le même temps, le traitement de l'hépatite par les médicaments disponibles a un coût prohibitif pour les pays à revenu faible et intermédiaire. Ainsi, pour relever efficacement ce défi de santé publique, il est nécessaire de faire en sorte que les gouvernements mettent en place une approche globale regroupant les efforts concertés du secteur public, de la société civile, des universités et du secteur privé. Une telle approche doit se concentrer sur l'augmentation de la prise de conscience du public, la garantie d'une politique éclairée et fondée sur des bases factuelles provenant des recherches scientifiques et de la surveillance, l'élargissement de l'accès à la prévention dans tous les groupes à risque, l'augmentation de l'accès au diagnostic, aux soins et au traitement des personnes touchées par l'hépatite.

L'OMS demeure déterminée à aider les États Membres à relever les défis posés par l'hépatite. À l'échelle mondiale, l'OMS s'attache à fournir des orientations normatives pour la prise en charge de l'hépatite. Elle prône la réduction des prix des traitements pour rendre plus accessibles les médicaments nécessaires aux pays à revenu faible et intermédiaire. Au Bureau régional, j'ai mis en place une équipe spéciale formée de représentants de tous les services concernés par la prévention, la surveillance, le diagnostic, les soins et la prise en charge de cette maladie. Cet engagement de la part de l'OMS, je n'en doute point, permettra d'encourager les États Membres à s'engager pleinement, et j'espère que nous pourrons leur fournir le soutien technique nécessaire à la mise en place de politiques efficaces et de services appropriés. Le chemin que nous avons à parcourir est long, mais nous allons sans aucun doute dans la bonne direction.